

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

483^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 1^{er} décembre 2014, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse
M. Steve Massicotte, conseiller
M. Francis Perron, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Adam Perreault, conseiller
Mme Nancy Benoît, conseillère
M. Richard Cossette, conseiller
M. René Roy, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la séance.

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2014-12-309

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

2014-12-310

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de séance ordinaire du 3 novembre 2014 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 novembre 2014

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

2014-12-311

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 novembre 2014 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

5. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

Le conseiller Adam Perreault demande de l'information concernant l'installation d'une piscine dans le secteur boulevard Lanaudière et où en est rendu la demande de dérogation sur la piscine municipale.

6. Affaires découlant du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 novembre 2014

Aucun.

7. Administration générale

7.1 Dépôts de statistiques

7.1.1 Consommation électrique

7.1.2 Consommation d'eau

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel et eau.

7.2 Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de novembre.

La mairesse Diane Aubut demande de l'information sur le manquement de certains documents sur le lot 4 175 715.

7.3 Adoption des comptes

2014-12-312

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 907 835,57 \$.

Liste des comptes payés	51 030,94 \$;
Liste des comptes à payer	811 890,80 \$;
Liste des salaires	44 913,83 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

7.4 Encaissements

Les encaissements reçus au cours du mois de novembre 2014 sont de 61 297,01\$.

7.5 États financiers des revenus et dépenses au 31 octobre 2014

Les états financiers des revenus et dépenses au 31 octobre 2014 ont été transmis par courriel durant le mois de novembre et déposés à la table du conseil en date de ce jour.

7.6 Dépôt du rapport comparatif des revenus et dépenses au 31 octobre 2014

Conformément à l'article 176.4 du code municipal, les états comparatifs des revenus et dépenses au 31 octobre 2013 ont été déposés et une copie a été remise à tous les membres du conseil.

7.7 Calendrier 2015 des séances ordinaires du conseil municipal

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

2014-12-313

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité:

QUE le calendrier ci-après est adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront le lundi, ou le mardi si le lundi est jour férié, et qui débiteront à 19 h 30 :

- 12 janvier	- 2 février	- 2 mars	- 7 avril
- 4 mai	- 1 ^{er} juin	- 6 juillet	- 3 août
- 8 septembre	- 5 octobre	- 2 novembre	- 7 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée.

7.8 Engagement d'un directeur général et secrétaire-trésorier

2014-12-314

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'embaucher monsieur Jacques Taillefer à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

QUE la mairesse Diane Aubut, soit mandatée pour signer le contrat d'embauche pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

7.9 Autorisation de signature de chèques et tous autres documents

2014-12-315

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Jacques Taillefer à signer les chèques et tous autres documents pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade à compter de l'année financière 2015.

Adoptée.

7.10 Abolition du poste de secrétaire administrative

2014-12-316

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'abolir le poste de secrétaire administrative à compter du 31 décembre 2014;

QUE copie de la résolution soit transmise au Syndicat canadien de la fonction publique section local 2414A.

Adoptée.

7.11 Montants provisionnels

2014-12-317

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'inscrire les montants provisionnels suivants :

Fête du 350 ^e	20 000 \$;
Réfection des calvaires	7 000 \$;
Pacte rural	<u>6 000 \$;</u>
Total	33 000 \$.

Adoptée.

7.12 Paiement du règlement d'emprunt numéro 2004-228

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du règlement d'emprunt numéro 2004-228 (logement abordable), le renouvellement se fera le 9 décembre prochain;

CONSIDÉRANT QU'il restera un solde de 42 400 \$;

2014-12-318

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité de payer ledit montant le 9 décembre prochain.

Adoptée.

7.13 Montant surplus accumulé

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2013-12-346, la municipalité devait prendre un montant de 127 951 \$ dans le surplus accumulé pour immobilisation;

CONSIDÉRANT QUE par le rapport du maire, il a été constaté qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser ledit montant;

2014-12-319

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de ne pas utiliser le montant de 127 951 \$ pour l'année financière 2014.

Adoptée.

7.14 Rémunération et traitement des élus pour l'année 2015

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'adoption du règlement numéro 96-154, il était décrété le traitement, la rémunération et le remboursement des dépenses des élus municipaux;

CONSIDÉRANT QU'à l'article 4, il était inscrit que la rémunération peut être indexée ou non par résolution;

2014-12-320

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'indexer la rémunération et le traitement des élus pour l'année 2015 suivant l'indexation du coût de la vie de l'Institut de la statistique du Québec sur une moyenne de douze mois.

Adoptée.

7.15 Séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2015

Conformément à l'article 954 du code municipal, les prévisions budgétaires 2015 seront présentées le 22 décembre 2014, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil municipal lors d'une séance extraordinaire.

7.16 Avis de motion au règlement numéro 2014-341 fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice 2015 et les conditions de perception

Le conseiller Adam Perreault donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure du conseil, d'un règlement portant le numéro 2014-341

fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice 2015 et les conditions de perception.

7.17 Contrat de service – négociation convention collective

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2014-08-215, le Groupe Consilium avait été mandaté pour participer aux négociations collectives pour un maximum de trente heures;

CONSIDÉRANT QUE par la facturation reçue à ce jour, les trente heures sont dépassées;

2014-12-321

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service datée du 17 juin dernier par le Groupe Consilium dont une précision sur l'horaire qui sera réduit de 10 % après cinquante heures de facturation.

Adoptée.

8. Période de questions (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général : virée Île-du-Grand Est, prévisions budgétaires 2015.

9. Aréna

9.1 Publicité partie local Club de hockey sénior

CONSIDÉRANT QUE lors de la signature de l'entente avec le Club de hockey sénior de Saint-Tite en date du 1^{er} août 2014, à l'article 3 sur la publicité et promotion il était spécifié que la municipalité était la seule gestionnaire de toute publicité;

CONSIDÉRANT QUE le Club de hockey sénior souhaite faire de la publicité lors de parties locales;

2014-12-322

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'accepter que le Club de hockey sénior fasse de la publicité lors des parties locales au coût de 50 \$ par partie.

Adoptée.

10. Approbation des prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation

2014-12-323

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'accepter les prévisions budgétaires 2015 de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Anne-de-la-Pérade présentant les revenus et les dépenses suivants :

<u>Revenus</u>	
Loyers et revenus de location et autres	137 625
Total des revenus	137 625
<u>Dépenses</u>	
Administration	17 884
Conciergerie et entretien	25 074
Énergie, taxes, assurances, sinistres	54 467
Remplacement, amélioration/modernisation	25 003
Financement	606
Services à la clientèle	7 678

Total des dépenses	130 712
Déficit (surplus)	- 6913
<u>Contributions</u>	
Société d'Habitation du Québec	6 222
Municipalité	-691

QUE la municipalité s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisé (RAM-C) et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêt de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures.

Adoptée.

11. Contribution 2015 à la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade désire se prévaloir des dispositions des articles 536 à 539 du Code municipal pour accorder une subvention à la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont et conclure une entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté sur et à l'extérieur de son territoire, pour les personnes handicapées;

2014-12-324

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité cette entente est conditionnelle à l'acceptation des prévisions budgétaires 2015 par le ministère des Transports du Québec, lesquelles sont annexées à la présente pour en faire partie comme si elles étaient ici au long reproduites;

QUE le budget total pour la 26^e année d'opération est estimé à 332 651 \$, le coût estimé pour le transport adapté est de 271 101 \$ et que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade autorise, à même le fonds d'administration générale, le versement d'une subvention à la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont au montant de 4 871 \$ pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015;

QUE le Conseil accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, ce qui représente 20 % du montant des prévisions budgétaires, et ce, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte cesdites prévisions;

QUE la municipalité mandataire en accord avec l'ensemble des municipalités participantes au transport adapté, soit la Municipalité de Mont-Carmel et qu'à ce titre elle devienne l'interlocutrice auprès du ministère des Transports du Québec et nomme un délégué qui siège sur le conseil d'administration de la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont;

QUE la mairesse et le directeur général sont autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade avec la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont.

Adoptée.

12. Reddition de compte de la taxe d'accise

2014-12-325

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'entériner les travaux proposés dans la reddition de compte de la taxe d'accise.

Adoptée.

13. Projet à réaliser suite au nouveau programme de la taxe d'accise

CONSIDÉRANT la confirmation d'une subvention de 908 252 \$ répartie sur 5 ans relatif au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit fournir à la direction générale des infrastructures du MAMOT les projets à réaliser avec ce programme;

2014-12-326

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'informer la direction générale des infrastructures que les travaux consistent à effectuer des travaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur rue Gamelin, changement du tuyau d'aqueduc sur la rue Gamelin (Île-à-Lafond) ainsi que les améliorations des infrastructures de l'aréna.

Adoptée.

14. Bibliothèque

14.1 Achat de livres

2014-12-327

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de livres pour un montant de 300 \$.

Adoptée.

14.2 Repas des fêtes

2014-12-328

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour le repas des fêtes pour les bénévoles de la bibliothèque municipale au montant de 250 \$.

Adoptée.

14.3 Tirage pour les abonnés à la bibliothèque

2014-12-329

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour un tirage de prix aux abonnés de la bibliothèque pour un montant de 150 \$.

Adoptée.

15. Travaux en cours

Le directeur général et secrétaire-trésorier donne de l'information concernant le glissement de terrain dans le rang Rapide Nord, la traverse d'aqueduc ruisseau Gendron ainsi que les travaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur Gamelin.

16. Travaux de réparation des ponts autoroute 40

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a rencontré les représentants de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade le 10 novembre dernier pour présenter le projet de réparation des ponts P-14872N et P-14872S sur l'autoroute 40;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs points ont été discutés durant cette rencontre et répondent aux interrogations de la municipalité concernant les travaux;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de la bretelle d'entrée de l'autoroute 40 Est sera fermée du 1^{er} avril au 23 juin 2015;

PAR CONSÉQUENT,

2014-12-330 Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que le ministère des Transports du Québec procède aux travaux de réparation sur les ponts P14872N et P-14872S situés sur l'autoroute 40 avec fermeture de la bretelle d'entrée de l'autoroute 40 Est pour la période du 1^{er} avril au 23 juin 2015.

Adoptée.

17. Demandes

La mairesse Diane Aubut ne prend pas part aux discussions ni au vote de la prochaine résolution.

17.1 Maison de la Famille des Chenaux inc.

2014-12-331 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la Maison de la Famille des Chenaux inc. pour mettre à leur disposition l'aréna le 3 mai prochain et l'aide des employés de la municipalité pour le montage et démontage des tables et chaises pour cette activité.

Adoptée.

La mairesse Diane Aubut reprend part aux discussions à la table du conseil.

17.2 École secondaire Le Tremplin

2014-12-332 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité de refuser cette demande.

Adoptée.

17.3 Outil de travail quotidien du personnel de l'enseignement

2014-12-333 Il est proposé par Nancy Benoît, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de refuser cette demande.

Adoptée.

17.4 Club de patinage artistique de Sainte-Anne-de-la-Pérade

2014-12-334 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de reporter ce sujet à la séance ordinaire du 12 janvier prochain et qu'une rencontre sera fixée en décembre avec le Club de patinage artistique.

Adoptée.

18. Protection incendie

18.1 Achat équipement incendie

2014-12-335 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'achat d'équipement incendie qui sera installé en grande partie sur l'autopompe citerne; par le règlement numéro 2013-332 décrétant un emprunt pour acquisition d'une autopompe citerne, le montant non utilisé servira à payer les coûts de cet achat.

Adoptée.

19. Parc du pont

2014-12-336

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Diane Aubut et messieurs Steve Massicotte et Richard Cossette à rencontrer les représentants de la Fabrique de Sainte-Anne-de-la-Pérade suite à un projet d'acquisition du parc du pont.

Adoptée.

20. Sûreté du Québec

2014-12-337

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de demander à la Sûreté du Québec une tolérance sur les stationnements dans les rues de la municipalité durant le temps des fêtes où il y a des indications de stationnement interdit conformément au règlement numéro 98-163 relatif au stationnement.

Adoptée.

21. Autres sujets

21.1 Félicitations

2014-12-338

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de transmettre des félicitations à madame Françoise Cossette, copropriétaire de l'entreprise Les Boissons du Roy et de la Ferme Tournesol pour avoir reçu le prix «Agricultrice de passion» par le Gala Saturne de la Fédération des agricultrices du Québec.

QUE des félicitations soient transmis à madame Stéphanie Beauchemin de la Ferme R. et L. Leboeuf de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour avoir été une des dix finalistes du concours *Tournez-vous vers l'excellence*, organisé par la Financière agricole du Québec.

Adoptée.

22. Rapport de comité

La conseillère Germaine Leboeuf donne de l'information concernant des rencontres : sur la planification stratégique qui a eu lieu à la MRC le 11 novembre dernier; avec le président de la Fédération québécoise des municipalités qui a eu lieu le 4 novembre dernier à la municipalité de Saint-Prospère; avec la responsable du réseau BIBLIO, à la MRC concernant le bureau d'information touristique; programme de revitalisation avec la SADC ainsi que les représentants du ministère des Transports concernant les travaux sur l'autoroute 40.

Le conseiller Adam Perreault donne de l'information concernant les rencontres : la municipalité sans papier, entrevues pour le nouveau directeur général et secrétaire-trésorier; politique familiale (nouveau journal); syndicat.

Le conseiller Steve Massicotte donne de l'information concernant le tournoi Atome dans les deux premières semaines de décembre et d'une rencontre sur le comité organisateur du 350^e.

La mairesse Diane Aubut donne de l'information concernant une rencontre à la MRC des Chenaux sur les prévisions budgétaires 2015, de l'abolition du CLD ainsi que certaines informations sur le projet de la virée Île-du-Sable Est.

23. Période de questions (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général : concernant les travaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur Gamelin, d'une réunion d'information qui aura lieu au centre récréatif Jean-Guy Houle et remerciements à la municipalité pour la mise en disponibilité du centre récréatif à la Fabrique.

24. Clôture de la séance

2014-12-339

L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Francis Perron et résolu à l'unanimité, que la présente séance est levée à 20 h 46.

Adoptée.

Diane Aubut
Mairesse

René Roy
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse